



RÈGLEMENT

RANCO & RANDURO VTT



Dimanche 18 octobre 2020
Château de l'Environnement – BUOUX (84480)

Chaque participant(e) du ALL RIDE VTT LUBERON se doit de respecter scrupuleusement les principes et règlements suivants, sous peine d'être exclu(e) de l'événement.

1 - FORMAT

Les 4 parcours de RANCO VTT & RANDURO sont sans classement et à allure libre.

2 - PARCOURS

Les tracés sont inspirés par les sentiers les plus représentatifs de cette partie du Parc naturel régional du Luberon : un mélange d'ascensions sur sentiers techniques et pistes forestières, qui permettent d'accéder à des descentes variées par moment ludiques et parfois plus techniques.

L'ensemble de ces parcours est balisé. Le balisage temporaire, réalisé uniquement à l'aide de rubalises et flèches provisoires, sera mis en place la veille, mais l'ensemble des parcours du All Ride ne seront pas ouverts. Le débalisage exhaustif sera effectué le jour même après le passage des derniers serre-files (binômes VTT de l'organisation).

L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de problèmes d'orientations et d'erreurs de suivi de balisage.

Il est conseillé de bien prendre connaissance de la difficulté, de la distance totale et du dénivelé annoncés au préalable de son inscription, puis de prendre connaissance du tracé de son itinéraire sur le plan général affiché le matin du départ.

- **RANCO VTT 15 km.** Facile, +/-290 m, V3, 1h30. *Départ libre de 8h à 10h.*
- **RANCO VTT 25 km.** Moyen, +/- 570 m, V3+, 2h45. *Départ libre de 8h à 10h.*
- **RANCO VTT 38 km.** Difficile, +/- 975 m, V4, 4h15. *Départ libre de 8h à 9h30.*
- **RANCO VTT 46 km.** Très difficile, +/-1.360 m, V4, 5h30. *Départ libre de 8h à 9h30.*
- **RANDURO VTT easy 25 km.** Difficile, +/-1.030 m, V4/V4+, 3h30. *Départ libre de 8h à 9h30.*
- **RANDURO VTT hard 28 km.** Très difficile, +/-1.150 m, V4+, 3h45. *Départ libre de 8h à 9h30.*
- **Single Tour Enfant 1,3 km.** Très facile, +/-30m, V2, 20mn par tour. *En accès libre de 10h à 14h.*

Chaque tracé pourra être modifié à tout instant si l'organisation juge que certaines conditions viennent contrarier le parcours initial.

L'organisation se réserve le droit de renvoyer les participants trop retardataires sur un itinéraire écourté.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure ou de modifier les parcours si besoin, sans qu'aucun dédommagement ne soit dû.

Voir dernières infos sur Facebook [@Allridevttluberon](#)

3 - SÉCURITÉ

Il est fortement conseillé de ne jamais surestimer ses capacités, de maîtriser sa vitesse, sa trajectoire et son équilibre en toutes circonstances. **ATTENTION, LE CASQUE EST OBLIGATOIRE** et doit toujours être attaché. Les protections types genouillères et coudières sont fortement conseillées afin d'affronter sans dommage la technicité de certaines sections de sentiers (forte pente, cailloux, virages serrés, etc.).

L'ensemble des parcours est ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements : il est donc impératif de respecter scrupuleusement le code de la route.

4 - SECOURS

Un poste de premiers secours sera à disposition toute la journée sur la zone du château de l'environnement à Buoux.

Sur le parcours, lorsque l'urgence l'impose, il convient de composer directement le **112** (ou 18) à partir de votre mobile (indiquer son numéro dès l'inscription ou au retrait des plaques si modification), ou à défaut de vous rapprocher d'une personne du staff postée sur le parcours et qui dispose d'un mobile opérationnel. Tout participant(e) faisant appel à un médecin ou à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions. En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptés.

Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de faire évacuer aux urgences toute personne qu'elle juge inapte à terminer ou à récupérer de sa rando ou randuro VTT.

En cas de blessures, abandon ou autres problèmes, il est impératif de prévenir au plus vite l'organisation via le numéro de téléphone qui vous sera communiqué.

5 – MESURE COVID

Conscient que ma participation à l'évènement doit se faire dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur, en tant que participant(e) du ALL RIDE VTT LUBERON 2020, je m'engage sur l'honneur à :

- Lire et approuver la Charte prévention Covid-19 lors de mon inscription en ligne préalable à l'évènement ;
- Respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique en vigueur (au moins 1,5 m) ;
- Respecter strictement le règlement de l'évènement et les mesures mises en place par l'organisateur afin de minimiser les risques sanitaires ;
- Veiller à me munir de son propre masque avant de me rendre sur l'évènement ;
- Porter correctement mon masque :
 - o sur la zone du château de l'environnement et ce depuis les parkings, sur la zone du château de l'environnement et ce depuis les parkings ; je garde mon masque sur moi pendant la rando VTT ou randuro VTT et je le remet après l'arrivée ;
 - o sur les zones de ravitaillement ;
 - o sur toutes autres zones où je peux me retrouver en situation statique prolongée (session de mécanique en bord de chemin, attente avec les signaleurs, regroupement ponctuel, etc.) ;
- Utiliser les points en accès libre avec des gels hydroalcooliques mis à disposition sur la zone du château et aux entrées et sorties de chaque zone ravito et point d'eau ;
- Respecter les sens de circulation indiqués (couloirs à respecter) ;
- Accepter un contrôle de température frontal lors du pointage préalable à votre départ ;
- Ne pas cracher au sol ;
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle ;
- Être équipé et utiliser autant que possible mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, bidon) ;
- Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants ;
- Ne distribuer ou déposer sur les véhicules aucun document ou tract ;
- Rouler à VTT en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur (au moins 1,5 mètre avec les autres participants et en utilisant toute la largeur du cheminement) - et ce d'autant plus que je ne suis pas tenu de garder mon masque en place quand je pédale ;
- Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous ;

- Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus de 65 ans, porteurs de maladies chroniques, femmes enceintes, etc.) ;
- Consulter un médecin préalablement à ma participation si j'ai présenté le moindre symptôme lié au Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, afin de savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à l'évènement est possible, notamment la pratique du VTT présentant des dénivelés importants ;
- Ne pas me présenter au départ, et accepter le refus de l'organisateur de me laisser participer, si je présente des symptômes de la Covid-19.
- Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir l'organisateur en cas de déclaration de la maladie après la course.

6 – INSCRIPTION & TARIFS

ATTENTION AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE LE MATIN MÊME !! Ceci est une mesure obligatoire pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Inscription préalable et paiement en ligne sécurisé OBLIGATOIRES sur [CHRONOSPHERES.FR](https://www.chronospheres.fr)
Date limite d'inscriptions en ligne : samedi 17 octobre à 23h59 (cad. la veille de l'évènement à minuit).

RANDO VTT

- Rando VTT sans repas : 10 €
- Rando VTT avec repas : 15 €
- Repas supplémentaire pour accompagnant : 11 €
 *dans la limite totale de 800 inscrits et 200 repas chauds servis au plus tard à 14h30.

RANDURO VTT

- Randuro VTT sans repas : 10 €
- Randuro VTT avec repas : 15 €
- Repas supplémentaire pour accompagnant : 11 €
 *dans la limite totale de 800 inscrits et 200 repas chauds servis au plus tard à 14h30.

Dans la limite totale de 800 participants, les randos VTT et la Randuro VTT sont ouvertes à toutes et à tous les participant(e)s équipé(e)s d'un VTT ou VTT à assistance électrique (homologués et aux normes françaises en vigueur), à partir de 12 ans pour les mineurs accompagnés (autorisation parentale obligatoire pour tous les mineurs).

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocedant son inscription à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement la personne en cause à la découverte des faits.

SINGLE TOUR ENFANT

- **GRATUIT et en accès libre**

Parcours balisé de 1,3 km et +/-50 m environ en boucle autour du Château, en accès libre de 10h à 14h le dimanche 18 octobre, pour les enfants accompagnés d'un parent ou d'une personne ayant autorité. Parcours pouvant être parcouru plusieurs fois. **En VTT, casque obligatoire !**

7 - ACCUEIL ET CONTROLE

ACCÈS AU CHÂTEAU DE L'ENVIRONNEMENT - BUOUX

Suivre la RD 943 (combe de Lourmarin) puis la RD 113 ; panneaux directionnels « VTT » et/ou « Château de l'environnement ». [Coordonnées GPS du Château : lat. 43.83576 / long. 5.37113](#)

Depuis les parkings (indiqués), chaque participant préinscrit sera invité à rejoindre la zone de départ installée près des remparts, en tenue VTT prêt à partir et équipé de son masque de protection Covid-19*. En file indienne et espacé d'au moins 1 mètre, il conviendra de s'avancer dans un couloir en respectant le sens de circulation et la distanciation physique (au moins 1,5 m) et après un contrôle frontal de température, puis de présenter au contrôleur son Code barre certifiant son inscription préalable en ligne (Code barre reçu dans l'email de confirmation de votre inscription, que vous pouvez présenter au contrôleur à l'aide de votre téléphone portable au format image ou bien sur papier après impression préalable de votre email de confirmation).

Il est formellement interdit de pénétrer sur la zone d'accueil et les zones ravito et point d'eau sans son masque, ni de partir sur le tracé ou de prendre part aux ravitaillements sans s'être acquitté de son inscription, tout comme de s'engager sans contrôle avant l'ouverture officielle des parcours.

Une fois parcouru la Rando ou de la Randuro, dès votre arrivée au Château il conviendra de nouveau de s'avancer dans un couloir en respectant le sens de circulation et la distanciation physique (au moins 1,5 m) puis de présenter votre Code barre permettant au contrôleur d'enregistrer votre bonne arrivée.

8 - RAVITAILLEMENT & POINT D'EAU

Lors du **pointage matinal** (contrôle scan code-barre), **un kit ravito emballé sera donné à chaque participant** et il pourra l'utiliser à sa guise en chemin (il ne sera constitué que de portions individuelles préemballées type barres de céréales, et les sacs seront préparés par les membres du staff équipés de gants et masque).

Sur le **ravitaillement final** situé à l'arrivée des parcours au Château de l'environnement à Buoux, des produits alimentaire seront distribués, dans le bon respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Les participants seront canalisés dans un couloir et les aliments et les boissons seront directement donnés par des membres de l'organisation (les membres du staff seront équipés de gants et masque).

L'organisation sur les **ravitaillements situés en chemin** (tous les 10 ou 15 km environ) sera identique, mais afin de fluidifier la circulation sur zone, les membres de l'organisation ne serviront **que des boissons** aux participants (eau).

Il est toutefois vivement conseillé d'avoir un minimum de nourriture et d'eau complémentaire dans son sac afin de réaliser les itinéraires en bonne autonomie alimentaire.

Pour faire face à l'épidémie de COVID 19, les gestes barrières et les règles de distanciation physique (au moins 1 m. entre individu) devront être respectés.

Le port du masque est OBLIGATOIRE sur les zones ravito et point d'eau. Chacun doit se prémunir de son propre masque.

Des points en accès libre avec des gels hydroalcooliques seront mis à disposition à l'entrée puis à la sortie de chaque zone ravito et point d'eau.

Le sens de circulation indiqué devra être respecté.

Les aliments et les boissons seront directement donnés par des membres de l'organisation (ils seront équipés de gants et masque).

9 - RESTAURATION

Les participants ayant pris l'option repas chaud (dans la limite de 200 repas), seront servis au plus tard à 14h30.

Pour faire face à l'épidémie de COVID 19, les gestes barrières et les règles de distanciation physique devront être respectés (au moins 1 m. entre individu).

Pas de buffet, le repas chaud sera servi dans l'assiette et les boissons dans des verres, par des membres de l'organisation (ils seront équipés de gants et masque).

Le sens de circulation indiqué devra être respecté ainsi que la disposition préalable des tables.

Des points en accès libre avec des gels hydroalcooliques seront mis à disposition.

10 - TRACE GPS

Les parcours empruntent des chemins ouverts au public, mais ils traversent également des propriétés privées, avec l'accord des propriétaires. Ainsi, chaque participant s'engage à ne pas revenir rouler sur les différents chemins privés après la randonnée, ni à communiquer une éventuelle trace GPS du tracé.

11 - VTT et VTTae

Les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.

Les VTTae ou vélos à assistance électrique, en bon état et aux normes françaises, sont autorisés à participer à la rando ou randuro VTT, mais uniquement ceux ayant une coupure de l'assistance à 25 km/h. Chaque participant accepte de voir sa machine être contrôlée par l'organisation.

ATTENTION, en toutes circonstances et pour le plaisir de chacun, les vélos musculaires restent prioritaires sur les VTTae, sur l'ensemble des parcours.

12 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque participant doit respecter le bon tracé, rester sur les sentiers afin d'éviter l'érosion excessive des sols, l'écrasement de la flore et le dérangement de la faune sauvage.

Il convient également de ne rien jeter en chemin, de ramener ses déchets à l'arrivée et de les déposer dans les bacs sélectifs prévus à cet effet. Des poubelles sont à votre disposition aux ravitaillements, puis à l'aire de départ et d'arrivée au château de l'environnement à Buoux. Tout participant(e) pris sur le fait d'abandon de déchets pourra se voir exclu(e) de l'événement. Les randos VTT et la Randuro VTT traversent des sites naturels sensibles soumis à autorisation de passage délivrée par les autorités. Ne jamais oublier que la pérennité de l'événement dépend du comportement raisonné et responsable de chaque participant(e).

13 - DROIT A L'IMAGE

En participant à la Rando VTT ou la Randuro VTT "ALL RIDE VTT LUBERON" 2020, chaque participant(e) autorise l'organisateur et ses ayants droits à utiliser son image dans le cadre de la promotion de l'événement et de l'espace VTT-FFC Provence Luberon Lure®, en vue d'une exploitation sur des supports de communication et promotion print ou numérique (online et offline). Et ce dans le monde entier et par tous les moyens connus à ce jour, pour une durée de 10 ans.

14 - RESPONSABILITÉ

Chaque participant(e) est considéré(e) en excursion personnelle, reconnaît ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique du VTT, et se doit d'être couvert(e) par une assurance «individuelle accident» ou de vérifier que sa police d'assurance comprend cette garantie.

A la demande des autorités préfectorales et dans un double souci de santé publique et de protection des personnes, l'organisateur doit s'assurer au mieux que les participants ne sont pas à risque d'être porteur du virus SARS CoV2, et donc à risque de le transmettre aux autres au cours de l'évènement sportif. Ainsi, votre inscription en ligne (connexion web sécurisée) sera conditionnée par la réponse négative au questionnaire Covid-19 et à la confirmation de votre engagement à respecter la Charte Covid-19 soumise

Chaque participant(e) est dans l'obligation de respecter scrupuleusement le code de la route, le bon tracé, ainsi que les recommandations de l'organisateur.

Chaque participant(e) se doit également d'être pleinement conscient(e) de la longueur et de la difficulté du parcours et doit donc être parfaitement entraîné(e) pour cela. L'organisation se réserve le droit d'imposer

de descendre du vélo dans certains passages jugés délicats. Si besoin, les participants retardataires ou n'ayant pas le niveau technique requis, seront redirigés par l'organisation sur la suite du tracé retour. L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Cependant, l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux participants et des suites éventuelles qui pourraient en découler, en cas de dommage causé par un participant à un autre participant ou tiers, ainsi qu'en cas de perte ou de vol des effets personnels.

Précautions Covid-19 pour participer en toute sécurité

Pour la santé de tous, merci de respecter les gestes barrières pendant toute la durée de l'évènement – cf. **Charte prévention Covid***, ainsi notamment :

- Je viens avec et je porte correctement mon masque sur la zone d'accueil et les zones ravito et point d'eau ;
- Je me lave les mains en arrivant (gel hydroalcoolique à disposition) ;
- Je respecte la distanciation physique (au moins 1,5 mètre) ;
- Je respecte les sens de circulations indiqués.



* document en ligne sur [CHRONOSPHERES.FR](https://www.chronospheres.fr) lors de votre inscription préalable ; vous devrez certifier avoir "lu et approuvé" le Règlement de l'évènement et la Charte prévention Covid pour que votre inscription soit validée.



dessin © B. NICOLAS

En tant que vététiste responsable, sur le ALL RIDE j'adopte la Luberon attitude !

Je suis prudent... je respecte le code de la route ! Je suis courtois avec les piétons et les cavaliers, qui sont toujours prioritaires ; je les croise ou les dépasse avec précaution, quitte à m'arrêter si besoin.

Je suis cool et j'évite le 112 ! En toutes circonstances, je ne surestime pas mes capacités, je maîtrise ma vitesse, ma trajectoire et mon équilibre, puis j'attache toujours bien mon casque.

Je suis Covid vigilant ! Je respecte les gestes barrières et les règles de distanciation physique pour limiter la propagation de la Covid-19.

Bien vivre en roulant c'est possible ! Jamais je ne néglige ma préparation. J'utilise un équipement adapté et en bon état. Je ne pars jamais sans mon "fond de sac" !

Je me gare sur les parkings... comme en ville ! Je pense à ne pas entraver les secours éventuels, ni le travail des agriculteurs, exploitants forestier et autres.

On me laisse passer, alors respect ! Je ne sors pas des sentiers battus ! Je ne roule pas en dehors des sentiers et des pistes. Je respecte l'état des sentiers, je reste sur le bon tracé, je ne coupe pas les virages surtout si la pente est raide ou si le terrain est humide. Je suis toujours courtois avec les autres usagers et les propriétaires des lieux. Je ne diffuse pas la trace GPS des parcours.

Un déchet n'est heureux que dans une poubelle ! Je veille à bien ramporter avec moi tous mes déchets.

Pour me rendre au départ, je pense au covoiturage :

[Ecomobilité84](#) ou [PACAmobilité](#)

Le territoire du **Parc naturel régional du Luberon** est un espace remarquablement riche et diversifié, qui malgré les efforts de protection et de gestion, reste très fragile. L'enjeu est de préserver ce patrimoine naturel et culturel reconnu mondialement par l'UNESCO (Réserve de Biosphère, Géoparc), tout en conservant une activité économique locale dynamique, respectueuse d'une demande sociale toujours plus forte, synonyme d'un espace naturel accueillant, véritable « poumon vert » des grandes agglomérations proches de notre territoire.

Ainsi à l'heure où les sports de nature représentent un enjeu économique et social très fort (1 français sur 3, soit plus de 25 millions de pratiquants en France, dont la moitié pratique dans des espaces protégés comme les parcs...), mais aussi un enjeu environnemental non négligeable, il convient de créer des synergies entre environnement de qualité et développement du territoire. Le ALL RIDE VTT LUBERON en est l'illustration.



Cet événement est l'évènement "phare" du tout nouvel **espace VTT-FFC Provence Luberon Lure®** qui couvre l'ensemble du territoire du **Parc naturel régional du Luberon** et de la **Réserve de Biosphère Luberon Lure**.

Cet événement éco-responsable et durable, labélisé **Grande Traversée VTT de Vaucluse®** par le **Département de Vaucluse** vient mettre également un éclairage sur la **politique vélo du territoire** et sur la [Grande Traversée VTT de Vaucluse®](#)



Cet événement est également partenaire de



En savoir +

Le Château de l'environnement à Buoux

Propriété du Parc naturel régional du Luberon, le château accueille à l'année un public scolaire en classes de découverte des patrimoines naturels et culturels.

Classé au titre des monuments historiques, le château de Buoux a été construit à partir du début du XVIe sur l'ancienne route historique reliant Apt à Aix-en-Provence, pour remplacer le fort de Buoux peu à peu abandonné. Demeure de la famille Buoux-Pontevès, il est largement agrandi au XVIIIe s. avec la création d'un « château neuf » néo-classique qui ne sera pas achevé à l'époque. Laisse en l'état pendant près de trois siècles et souffrant alors des intempéries, le Parc du Luberon a entrepris depuis plusieurs années de « terminer » cette aile XVIIIe.

Le château est aussi centre de vacances Léo Lagrange, un lieu d'hébergement marqué Valeurs Parc. En tant que co-organisateur, toute l'équipe du Centre de vacances Léo Lagrange de Buoux est mobilisée sur l'organisation du ALL RIDE VTT LUBERON.

Possibilité d'hébergement le week-end du 17 et 18 octobre 2020 :

VACANCES LÉO LAGRANGE

Château de l'environnement - 84480 BUOUX

Tél. 04 90 05 64 67 - GSM 06 62 62 83 51

buoux@vacancesleolagrange.com

<https://www.buoux-vacancesleolagrange.com>

[Facebook](#)



En savoir +

L'espace VTT Provence Luberon Lure®

De tous niveaux et accessibles toute l'année, découvrez 63 itinéraires balisés sur plus de 1.000 km, 6 grands tours sur GPS et 2 grandes itinérances labélisées. Autant de parcours "prêts à rouler" pour explorer une terre historique et emblématique du VTT, pour vivre et comprendre cette nature protégée, les paysages emblématiques, les produits savoureux et la culture séculaire du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon Lure reconnue par l'UNESCO.

L'inauguration officielle de l'espace VTT Provence Luberon® Lure aura lieu le dimanche 18 octobre 2020 à 12h, lors de l'évènement ALL RIDE VTT LUBERON.



L'ensemble de l'offre VTT est en ligne sur :

- sitesvtt.ffc.fr
- [visugpx](https://visugpx.com) (saisir "provence luberon lure" dans le champs Auteur de l'onglet RECHERCHER)
- veloloisirprovence.com
- [provence-a-velo](https://provence-a-velo.com) (prochainement)
- vtt.tourisme-alpes-haute-provence.com (prochainement)
- et les Offices de Tourisme partenaires de l'espace VTT Provence Luberon Lure®

